



3 haltes pour un nouveau service ferroviaire
Besançon Franche-Comté TGV - Miserey-Salines - Ecole-Valentin - Portes de Vesoul - Besançon Viotte

**Bilan
de concertation**

**DU 14 JUIN AU 9 JUILLET 2010,
VOUS AVEZ EU LA PAROLE**

Concertation préalable sur le projet de création de 3 haltes ferroviaires
(Portes de Vesoul à Besançon, Ecole-Valentin et Miserey-Salines)
entre Besançon Franche-Comté TGV et Besançon Viotte.

Crédit photo : RFF / CAPA / William Daniels (TOMA) - Conception et réalisation : e-salla - juin 2010

Sommaire

1 - La présentation du projet page 3

2 - Les objectifs de la concertation page 4

3 - L'organisation de la concertation page 5

Les modalités de la concertation page 5

Les supports de communication page 6

Les réunions ciblées préalables à la concertation page 10

4 - Le bilan quantitatif de la concertation page 11

5 - Les observations recueillies page 13

Les thèmes évoqués page 13

La synthèse des expressions page 18

6 - Les enseignements et les suites à donner page 19

7 - Les annexes page 21

1 - La présentation du projet

L'arrivée de la Ligne Grande Vitesse Rhin-Rhône et la création de la nouvelle gare Besançon Franche-Comté TGV vont offrir au territoire bisontin de nouvelles destinations régionales, nationales et européennes. Pour assurer une parfaite continuité entre ces nouvelles infrastructures et le réseau existant, Réseau ferré de France réaménage la ligne ferroviaire existante au nord de l'agglomération. Cette ligne permettra un lien entre la gare Besançon Franche-Comté TGV et Besançon Viotte. Trois haltes ponctueront cet itinéraire : Miserey-Salines, Ecole-Valentin et Portes de Vesoul (Besançon) et viendront apporter aux habitants un nouveau service de transport, respectueux de l'environnement.

Ouvrir le territoire sur la métropole

La branche Est de la LGV Rhin-Rhône reliera à terme Mulhouse à Dijon en passant par la gare Besançon Franche-Comté TGV située sur les communes d'Auxon-Dessus et Auxon-Dessous. L'arrivée de cette ligne est une formidable opportunité pour l'agglomération bisontine de s'ouvrir plus encore vers le territoire national et européen. Le développement de l'itinéraire ferroviaire nord et ses 3 haltes offrira un complément à une infrastructure nationale, en assurant un lien permanent entre la gare Besançon Franche-Comté TGV et la gare Besançon Viotte.

Renforcer l'attractivité régionale

Ces haltes permettront aux habitants du secteur nord un accès facilité au réseau de transport régional grâce à une liaison rapide avec la gare Besançon Viotte, et au-delà, Dole, Lons-le-Saunier ou toute autre destination régionale ...

Conforter l'accès à la capitale régionale

A l'échelle plus locale, le développement de cette ligne va permettre aux personnes travaillant ou résidant au nord du bassin bisontin de bénéficier d'un nouveau mode de transport. La réalisation des haltes va s'inscrire dans le schéma de développement des transports de l'agglomération et se connecter au réseau de bus (Ginko) et à son futur tramway.

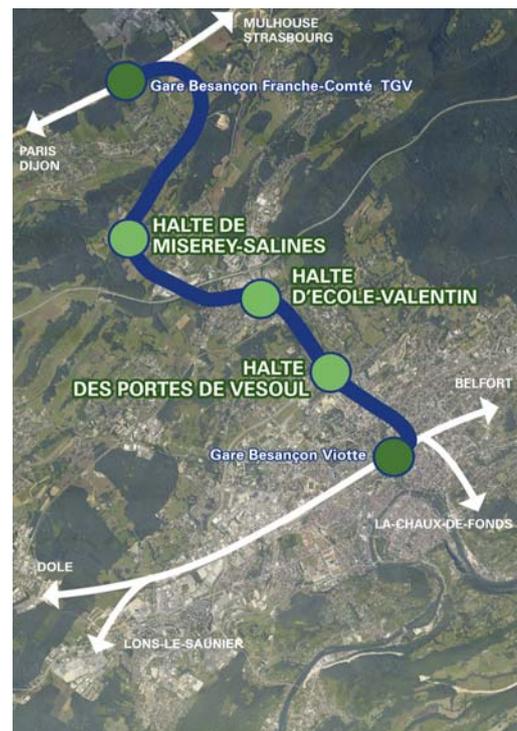
Les objectifs de mise en service du projet

La mise en service des haltes est prévue en plusieurs étapes :

- fin 2011-début 2012 pour la halte d'Ecole-Valentin,
- 2012-2013 pour la halte de Miserey-Salines,
- A l'horizon 2015 pour la halte des Portes de Vesoul, concomitamment à la création de la ZAC du même nom.

Le coût du projet

Le coût des travaux de création des trois haltes et de l'adaptation de la voie ferrée correspondante est estimé à 11 millions d'euros (valeur décembre 2007).



2 - Les objectifs de la concertation

Conformément aux articles L 300-2 et R 300-1 du Code de l'urbanisme, la concertation préalable à la création des 3 haltes ferroviaires, des Portes de Vesoul à Besançon, d'Ecole-Valentin et de Miserey-Salines, a eu pour objectif de présenter au public le projet de Réseau ferré de France et de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Ce temps de concertation a permis de recueillir les avis des futurs usagers, riverains et toute personne concernée afin de constituer un outil d'analyse et d'aide à la décision pour le maître d'ouvrage.

Rappels des articles L 300-2 et R 300-1 du Code de l'urbanisme

Extrait de l'article L 300-2 : La commune ou l'établissement public de coopération intercommunale délibère sur les objectifs poursuivis et sur les modalités de la concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées avant toute opération d'aménagement réalisée par la commune ou par l'établissement public de coopération intercommunale pour son compte lorsque, par son importance ou sa nature, cette opération modifie de façon substantielle le cadre de vie ou l'activité économique de la (ou des) commune(s) concernée(s).

Extrait de l'article R300-1 : Les opérations d'aménagement réalisées par les communes et les autres personnes publiques ou pour leur compte, qui sont soumises aux obligations prévues par l'article L. 300-2 sont les opérations suivantes :

...

- 2. La réalisation d'un investissement routier dans une partie urbanisée d'une commune d'un montant supérieur à 1 900 000 euros, et conduisant à la création de nouveaux ouvrages ou à la modification d'assiette d'ouvrages existants ;*
- 4. La création d'une gare ferroviaire ou routière de voyageurs, de marchandises ou de transit ou l'extension de son emprise, lorsque le montant des travaux dépasse 1 900 000 euros ;*

3 - L'organisation de la concertation

Les modalités de la concertation

Les modalités de la concertation ont été discutées lors d'une réunion entre les partenaires le 5 février 2010. Deux principes ont été retenus :

- Une série de réunions préalables ciblées avec le monde associatif et les acteurs économiques,
- Une série de réunions de concertation spécifiques dans les quartiers nord de Besançon (Saint-Claude/Torcolds/Chailluz, Chaprais/Cras et Battant), à Ecole-Valentin et à Miserey-Salines.

L'Etat a été informé du calendrier des procédures règlementaires par un courrier daté du 9 mars 2010 envoyé au Préfet du Doubs.

En mars et avril 2010, des réunions techniques préparatoires ont été organisées entre les différents partenaires de l'opération : RFF, SNCF, Grand Besançon et les communes de Besançon, Ecole-Valentin et Miserey-Salines.

La concertation préalable sur le projet de création des 3 haltes ferroviaires a été organisée, conformément aux modalités définies par Réseau ferré de France et approuvées après délibération par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (20 mai 2010), des communes de Besançon (10 mai 2010), Miserey-Salines (2 juin 2010) et Ecole-Valentin (7 mai 2010).

La concertation préalable s'est déroulée du lundi 14 juin 2010 au vendredi 9 juillet 2010.

Un dispositif d'information et d'échange a été mis en œuvre pour assurer l'information et le recueil des avis du public à travers différents supports :

- un dépliant de présentation du projet,
- des expositions permanentes,
- des réunions publiques,
- des registres de concertation,
- un site internet (ainsi que des liens depuis les sites de RFF et du Grand Besançon),
- un lien vers un courrier électronique ainsi que la diffusion d'une adresse postale.

L'information des dates et des lieux de concertation a été assurée par différents supports de communication :

- Annonce presse dans le quotidien régional "*Est Républicain*",
- Communiqué de presse,
- Campagne d'affichage dans les bus urbains et périurbains du réseau Ginko,
- Campagne d'affichage dans les communes concernées.

Les supports de communication

Affichage

Les affiches « Cadrobuses » ont été installées dans les bus urbains et périurbains GINKO en connexion aux sites de projet du 7 au 14 juin 2010.

Les affiches A3 ont été disposées dans les principaux lieux d'affichage réservés à cet effet dans les communes concernées par le projet.



Affiche A3



Affiche Cadrobuses

Annonce presse

Une annonce presse a été diffusée dans l'*Est Républicain* du dimanche 13 juin 2010.



Annonce Presse

Communiqué de presse

Un communiqué de presse a été diffusé le 10 juin 2010 à :

- l'Agence France Presse (AFP),
- la presse écrite : Est Républicain, Presse Bisontine, Terre de chez nous, Gazette des communes, Gazette de Besançon, le Courrier de Saint-Claude, Le Pays, Le Progrès, Le Moniteur, Urbapress,
- les radios : Plein Air, RCF, Virgin Radio, Chérie FM, NRJ, Villages FM, France Bleu Besançon,
- la télévision : France 3 Franche-Comté,
- l'internet : macommune.info.

Panneaux d'exposition

Une exposition permanente a été installée dans chacune des mairies des communes de Besançon, Ecole-Valentin et Miserey-Salines ainsi qu'à l'accueil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Une exposition itinérante a accompagné chacune des 4 réunions publiques.

Chaque exposition comprend 5 panneaux de grand format qui présentent l'intégralité du projet (enjeux, détail des 3 haltes, modalités d'information et de concertation).

Panneau n° 1



Exposition
Hall du Grand Besançon



Exposition
Réunion publique à Micropolis

Dépliant

Le dépliant a repris le contenu présenté sur les panneaux d'expositions permanentes. Il a été distribué dans les boîtes à lettres des riverains touchés par le projet (9 000 exemplaires sur les communes de Besançon, Ecole-Valentin et Miserey-Salines). Des exemplaires ont été mis à disposition dans les mairies des communes concernées (Besançon, Ecole-Valentin et Miserey-Salines), dans les mairies des communes voisines (Auxon-Dessous, Auxon-Dessus, Pirey, Chatillon-le-Duc, Tallenay, Devecey, Geneuille) ainsi qu'à l'accueil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Enfin, le dépliant a été proposé au public lors de chaque réunion publique. Au final, 11 000 exemplaires ont été distribués lors de cette phase de concertation préalable.



Couverture du dépliant 3 volets, A4 plié

Site internet (www.haltesferroviaires.fr)

Un site dédié au projet a été mis en ligne dès le 14 juin 2010. Il reprend l'intégralité des informations présentées dans le dépliant et sur les panneaux. Il recense également les contacts nécessaires aux échanges proposés : adresse électronique contact@haltesferroviaires.fr, formulaire, information de l'adresse postale, lien vers les sites internet du maître d'ouvrage et de ses partenaires.



Les réunions ciblées

2 réunions ciblées d'information préalable ont été organisées :

- le 2 juin 2010 avec les acteurs économiques du secteur d'Ecole-Valentin,
- le 3 juin 2010 avec les représentants du monde associatif et des Conseils Consultatifs d'Habitants de Besançon.

Les réunions se sont appuyées sur un support de présentation reprenant les enjeux du projet, rappelant les variantes étudiées et le scénario préconisé pour chacune des haltes. Un rappel des modalités de concertation a aussi été proposé.

La réunion a été principalement menée par un représentant du maître d'ouvrage (RFF), ainsi que par les Vice-présidents en charge des transports du Grand Besançon.

Les réunions publiques

4 réunions publiques ont été organisées dans les communes concernées par le projet :

- Besançon, quartier de Saint-Claude : le 24 juin 2010 à l'école des 4 vents,
- Ecole-Valentin : le 29 juin 2010 au Centre d'Activités et de Loisirs,
- Miserey-Salines : le 1^{er} juillet 2010 à la salle polyvalente,
- Grand Besançon : le 5 juillet 2010 à Micropolis.

Lors des réunions publiques, les thèmes abordés ont été les mêmes que lors des réunions ciblées : enjeux du projet, variantes, différents scénarios proposés, modalités de concertation, etc. A l'issue de la présentation, un débat d'une durée de 1h30 à 2 heures, s'est engagé avec le public. Toutes les questions, avis, commentaires et réponses ont fait l'objet d'un enregistrement audio.



Couverture du diaporama



Réunion publique à Ecole-Valentin

Registre de concertation



Réunion publique à Miserey-Salines



Les réunions ciblées, préparatoires à la concertation

Lors de ces deux réunions, les participants ont très largement approuvé le projet de création de 3 haltes ferroviaires.

Acteurs économiques

Les acteurs économiques, principalement d'Ecole-Valentin, ont accueilli très favorablement le projet. Selon eux, il intensifiera le dynamisme économique du secteur. Ils mettent en avant, aussi, son caractère social. Les salariés et les usagers de la zone bénéficieront, en effet, d'un nouveau mode de transport. Ils demandent l'amélioration de la signalétique depuis la halte d'Ecole-Valentin pour se rendre aux différents secteurs : le village d'Ecole, le hameau de Valentin et la zone commerciale de Valentin. Les copropriétaires de Valparc proposent de réaliser un parking mutualisé dans la butte le long de la voie ferroviaire.

Acteurs associatifs

Les représentants du monde associatif se félicitent de la mise en place d'un nouveau mode de transport alternatif à la voiture dans le secteur nord de l'agglomération bisontine. Ils demandent la réévaluation de l'offre, notamment le nombre d'aller/retour entre les 2 gares. Ils s'inquiètent des protections acoustiques et visuelles à apporter aux riverains des haltes ferroviaires.

4 - Le bilan quantitatif de la concertation

La concertation a donné lieu à une participation modérée du public. La plupart des participants viennent des communes d'Ecole-Valentin et de Miserey-Salines où le projet de halte ferroviaire revêt une importance significative en termes de moyen de transport alternatif à la voiture.

Fréquentation des réunions ciblées (préparatoires à la concertation préalable)

Réunion ciblée	Nbre de participants
Acteurs économiques : Ecole-Valentin, Maison communale	9
Associations et CCH de Besançon : Siège RFF, La City	5
Total	14

Fréquentation des réunions publiques

Réunion publique	Nbre de participants
Besançon, Ecole des 4 vents	5
Ecole-Valentin, Centre d'Activités et de Loisirs	55
Miserey-Salines, Salle polyvalente	35
Grand Besançon, Micropolis	7
Total	102

Fréquentation du site internet

Depuis sa mise en ligne et jusqu'au 9 juillet 2010 (date de clôture de la concertation préalable) le site a été visité 558 fois (avec une moyenne de 2,2 pages vues par chaque visiteur. Environ la moitié des visites viennent d'un renvoi d'autres sites (principalement, les sites de *macommune.info*, *lineoz.net*, *google.fr* et *Besançon.fr*).

Répartition des contributions par moyen d'expression

Moyen d'expression	Nbre de contributions
Registres de concertation	21
Réunions publiques	62
Courrier électronique	10
Courrier postal	3
Total	96

Répartition des contributions par thème évoqué

Thème évoqué	Nbre de contributions
L'accessibilité en modes doux (piétons, cycles)	23
L'accessibilité et le stationnement en voiture	19
La localisation des haltes ferroviaires	19
Les protections acoustiques et visuelles	18
La signalétique	11
Les modalités de la concertation	8
L'interconnexion aux autres modes de transports collectifs	8
L'offre de service (horaires, cadencement)	6
Le dimensionnement des haltes ferroviaires	5
Les abris vélos	5
Le phasage du projet	4
Les critères environnementaux	4
L'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite	4
Le lien social	2

5 - Les observations recueillies

Les thèmes évoqués

Les thèmes les plus souvent abordés font l'objet d'une analyse plus précise dans les paragraphes ci-dessous.

L'accessibilité en modes doux (piétons, cycles)

Halte des Portes de Vesoul

Malgré sa programmation dans le cadre de la réalisation de la ZAC du même nom, quelques personnes demandent la création immédiate d'une passerelle reliant les quartiers à l'Est de la voie à la rue de Vesoul.

Halte d'Ecole-Valentin

Les principales demandes portent sur la réalisation de cheminements doux, confortables et sécurisés entre la halte, la zone commerciale et le village d'Ecole. Certains proposent également d'aménager le cheminement doux actuel en encorbellement sur la RN57. Selon les participants, il faudrait aussi réaliser un plan de déplacements doux à l'échelle de la commune pour faciliter l'accès à la halte.

Halte de Miserey-Salines

Le cheminement piéton entre la halte et le centre-village doit être assuré et aménagé. Il est également demandé de créer un passage souterrain moins visible qu'une passerelle aérienne pour passer d'un quai à l'autre.

L'accessibilité et le stationnement en voiture

Quelques participants demandent la gratuité des parkings à chaque halte.

Halte des Portes de Vesoul

Une personne est intervenue pour demander l'agrandissement du parking. Sa situation en entrée de ville et près de la rocade justifierait, selon elle, cette transformation.

Halte d'Ecole-Valentin

Plusieurs personnes évoquent les nuisances possibles rue du Levant si l'accès à la halte est confirmé par le Sud. Elles suggèrent également de supprimer l'accès sud de la halte, rue du Vallon, pour éviter le stationnement sauvage et les nuisances possibles pour les riverains.

Il faudrait, selon les participants, assurer l'accessibilité aux parkings depuis le carrefour giratoire et la RN57 par la mise en place d'une signalétique appropriée.

Les riverains et usagers du Centre d'Activités et de Loisirs s'inquiètent du nombre peut-être insuffisant de places de parking qui occasionnerait un développement du stationnement sauvage dans les rues voisines. Pour garantir leur propre usage, ils demandent un contrôle d'accès aux parkings.

Halte de Miserey-Salines

Quelques participants souhaitent s'assurer que la capacité du parking sera suffisante. Ils craignent de voir des stationnements « ventouses » dus à la gratuité du parking. Ils proposent de réglementer l'accès au parking.

La localisation des haltes ferroviaires

Halte des Portes de Vesoul

Le seul emplacement proposé ne fait l'objet d'aucune contestation de la part des participants. Il est bien positionné entre les secteurs déjà occupés à l'est de la voie ferroviaire et les secteurs d'occupation proposés dans le cadre de la future ZAC des Portes de Vesoul.

Halte d'Ecole-Valentin

Sur les 3 variantes étudiées, le maître d'ouvrage propose la variante Valparc. Sur 15 avis émis sur la localisation de la halte d'Ecole-Valentin, 9 penchent pour l'implantation sur le site de l'Amitié ; ils proviennent principalement des riverains de la rue du Levant ou la rue du Vallon, proches de la variante Valparc. 3 participants proposent que la halte soit située sur le site de Valentin.

Halte de Miserey-Salines

Sur les 2 variantes étudiées, la variante Nord-Est, plus proche du centre village et soutenue par le maître d'ouvrage, recueille les avis favorables du public.

Les protections acoustiques et visuelles

Ce thème n'a pas été abordé lors des réunions publiques de Besançon (école des 4 vents) et de Miserey-Salines.

Halte d'Ecole-Valentin

C'est une des principales demandes des habitants et riverains concernant la halte ferroviaire implantée à Valparc (18 avis).

Ils demandent que soit assurée une bonne protection pour les habitations situées au sud de la voie. Une protection phonique et visuelle (aménagement paysager) est demandée entre le pont de l'Amitié et la RN57.

La signalétique

Halte des Portes de Vesoul

Selon quelques participants, la halte doit se dénommer « halte des Portes de Besançon » puisqu'elle est située à l'entrée de la ville de Besançon.

Elle doit être également bien signalée depuis la rocade.

Halte d'Ecole-Valentin

Plusieurs participants (8 avis) demandent la mise en place d'une signalétique et d'un balisage performant :

- pour accéder en voiture aux parkings de la halte, depuis le village ou depuis la RN,
- pour emprunter les cheminements et accès piéton depuis Ecole, depuis Valentin et surtout depuis la zone commerciale,
- pour cheminer par des pistes cyclables entre la halte et le village ou la halte et la zone commerciale.

Les modalités de la concertation

Deux personnes font remarquer que le dépliant n'a pas été distribué dans certains immeubles. Il s'agit d'immeubles sécurisés où les boîtes à lettres ne sont pas accessibles. Il semblerait que l'école des 4 vents, lieu où s'est déroulée la réunion publique pour le secteur nord de Besançon, ne soit peut-être pas assez connue des citoyens.

Halte d'Ecole-Valentin

Quelques participants se plaignent d'un manque de concertation sur le projet. Ils regrettent que la variante du Pont de l'Amitié ne soit pas la variante préconisée par le maître d'ouvrage.

L'interconnexion aux autres modes de transports collectifs

Halte des Portes de Vesoul

La halte située en entrée de ville doit avoir une connexion forte avec le pôle multimodal de Témis et doit assurer l'interconnexion avec le réseau Ginko.

Halte d'Ecole-Valentin

Pour satisfaire les usagers de la zone commerciale, qu'ils soient clients ou salariés, la principale demande porte sur la création de navettes entre la halte et la zone commerciale de Valentin.

L'offre de service (horaires, cadencement)

L'offre de service doit être proposée par la région Franche-Comté tant au niveau des horaires que du cadencement. Les services techniques de la Région, présents lors des réunions publiques, ont précisé que le cadencement entre les 2 gares serait de 15 aller/retour par jour.

Les trois haltes doivent être reliées au réseau ferré régional : Dole, Morteau, Pontarlier...

Les participants demandent également des services complémentaires ; ils souhaitent notamment qu'il soit possible :

- de disposer d'un abonnement commun navette ferroviaire/parking ou navette ferroviaire/bus Ginko,
- de prendre son vélo dans le train,
- d'assurer la correspondance avec les TGV en gare de Besançon Franche-Comté TGV,
- d'augmenter le cadencement des trains et assurer au moins 15 aller/retour par jour,
- de s'assurer que toutes les navettes s'arrêteront aux 3 haltes,
- de mettre en place la vidéo protection sur les 3 haltes.

Le dimensionnement des haltes ferroviaires

Halte des Portes de Vesoul

Un participant demande la création d'une voie d'évitement au droit de la halte pour assurer un service de meilleure qualité avec 2 quais.

Halte d'Ecole-Valentin

2 avis confirment l'intérêt de la voie d'évitement qui permet d'assurer un service de qualité avec 2 quais.

Plusieurs riverains de la variante Valparc demandent la suppression de l'accès sud de la halte pour éviter une circulation accrue devant leurs habitations. Ils proposent en échange un quai central, accessible depuis le nord du site.

Les abris vélos

A chacune des haltes, plusieurs personnes souhaitent disposer d'abris vélos plus grands que ceux proposés pendant la concertation, couverts et sécurisés.

Le phasage du projet

2 participants demandent l'ouverture des 3 haltes en concomitance de la mise en service de la ligne à grande vitesse (11/12/2011).

Halte des Portes de Vesoul

La halte est prévue à l'horizon 2015, au moment de la réalisation de la ZAC des Portes de Vesoul. Cela ne fait l'objet d'aucun commentaire particulier.

Halte d'Ecole-Valentin

Le calendrier de réalisation proposé ne fait pas l'objet de commentaires.

Halte de Miserey-Salines

Plusieurs personnes ne comprennent pas le décalage dans le temps de la réalisation de cette halte alors que les travaux préparatoires seraient exécutés avant l'ouverture de la ligne à grande vitesse. Ils demandent à ce que cette halte devienne prioritaire au cas où celle d'Ecole-Valentin, normalement réalisée en premier lieu, ne puisse se réaliser dans les délais prévus.

Les critères environnementaux

Ce thème n'a pas été abordé lors des réunions publiques de Besançon (école des 4 vents) et de Miserey-Salines.

Halte d'Ecole-Valentin

Les participants insistent pour que le scénario retenu soit le plus proche du bassin de vie. Plusieurs participants demandent la mise en œuvre d'une protection phonique et visuelle pour les habitations situées au droit de la halte.

L'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite

Quelques personnes demandent la réalisation des ascenseurs dès l'ouverture des haltes pour favoriser le confort des personnes à mobilité réduite. Certains d'entre eux proposent également d'augmenter le nombre de places réservées à chacune des haltes.

Le lien social

Il ressort des discussions que la création des haltes ferroviaires facilitera l'accès à la capitale régionale pour les habitants des communes du nord de l'agglomération et pour les étudiants qui se rendent sur les sites universitaires du centre-ville.

Halte d'Ecole-Valentin

Plusieurs personnes font remarquer l'avantage pour les salariés de la zone commerciale d'utiliser ce mode de transport pour les trajets domicile/travail.

La synthèse des expressions

Sur les 96 contributions (questions, avis, commentaires, demandes), aucune personne ne conteste l'intérêt général du projet proposé. Au regard de ce résultat, l'opportunité de créer 3 haltes ferroviaires sur la ligne ferroviaire entre Besançon Franche-Comté TGV et Besançon Viotte est indéniable.

En revanche, plusieurs thèmes suscitent des interrogations et des avis divergents.

La première préoccupation des citoyens est de pouvoir accéder aux 3 haltes par des cheminements piétons et cyclables de qualité et sécurisés depuis les principaux lieux de vie autour des haltes.

Les parkings doivent être dimensionnés de manière suffisante et doivent rester à l'usage principal des haltes. La mise en place de contrôle d'accès peut être envisagée.

La localisation des haltes des Portes de Vesoul et de Miserey-Salines, scénario préconisé par le maître d'ouvrage, semble recueillir la majorité des avis.

A Ecole-Valentin, les avis sont partagés. Ces avis viennent principalement du fait que la variante Valparc, scénario préconisé par le maître d'ouvrage, implante la halte à proximité d'habitations. Ces mêmes habitants préféreraient une localisation plus éloignée et proposent par conséquent le site de l'Amitié.

Il semble important de mettre en place des protections acoustiques et visuelles à Ecole-Valentin si le scénario préconisé par le maître d'ouvrage est retenu (scénario Valparc).

Sur les questions d'accueil, de service, d'accessibilité, on retrouve des demandes identiques d'aménagement sur les 3 haltes :

- mettre en place une signalétique appropriée pour les usagers depuis les principaux lieux de vie ou d'activités et quelque soit le mode de transport (voiture, cycles, piétons),
- veiller à l'interconnexion avec les autres modes de transport collectif, notamment le réseau Ginko,
- rendre l'offre de service attractive et permettre l'usage des haltes à tout citoyen, tout au long de la journée (cadencement suffisant, ticket unique navette TER/Ginko voire navette TER/TGV),
- prévoir des abris vélos, suffisamment grands, abrités et sécurisés,
- améliorer les aménagements proposés pour les personnes à mobilité réduite.

6 - Les enseignements et les suites à donner

Les questions et les remarques formulées lors de la concertation préalable ont alimenté la réflexion sur le projet et servent à son élaboration définitive; les études en cours ou à réaliser prendront en compte certaines d'entre elles (cf. ci-dessous).

Les dossiers qui seront présentés lors de l'enquête publique s'appuieront sur cette étape de concertation préalable et sur les études techniques, et apporteront des réponses aux interrogations en présentant les choix, en expliquant pourquoi les idées proposées ont été retenues ou au contraire écartées.

Ainsi selon les réflexions et avis retenus par le maître d'ouvrage, il est proposé de conduire la suite des études de la façon suivante :

L'accessibilité en modes doux (piétons, cycles)

Le Grand Besançon, dans le cadre du Schéma Directeur cyclable d'agglomération, complète cette étude sur les secteurs autour des 3 haltes ferroviaires permettant ainsi une réflexion sur les possibilités de cheminements piétons et cyclables de qualité et sécurisés.

L'accessibilité et le stationnement en voiture

Le Grand Besançon et les communes de Besançon, d'Ecole-Valentin et de Miserey-Salines poursuivent les études engagées sur la réalisation des parkings ; notamment les parkings mutualisés de la halte d'Ecole-Valentin en partenariat avec les copropriétaires de Valparc et le SIAC. Une étude complémentaire sur la politique de gestion du stationnement autour des 3 haltes pourra également être envisagée si les besoins s'en font ressentir.

La localisation des haltes ferroviaires et les protections acoustiques et visuelles

Le maître d'ouvrage confirme les scénarios préconisés sur les sites de Miserey-Salines et des Portes de Vesoul. Il confirme également le scénario préconisé pour l'implantation de la halte ferroviaire d'Ecole-Valentin sur le site de Valparc en prenant en compte les aménagements de protections phoniques et visuelles pour les riverains. A ce titre, il est désormais acté que la palissade bois prévue au droit de la halte d'Ecole-Valentin sera remplacée par un écran acoustique dont le dimensionnement reste à définir précisément.

La signalétique

Le Grand Besançon confirme l'intérêt d'une signalétique optimisée qui doit faire l'objet d'études avec les partenaires concernés (les communes, le Conseil Général et la Direction Interdépartementale des Routes) pour assurer la qualité des accès routiers et modes doux aux 3 haltes ferroviaires.

L'interconnexion aux autres modes de transports collectifs

L'interconnexion des haltes ferroviaires au réseau de transports collectifs Ginko est confirmée. Le réseau périurbain s'adaptera pour se rapprocher des haltes ferroviaires.

L'offre de service (horaires, cadencement)

La Région Franche-Comté, autorité organisatrice du transport ferroviaire régional, a proposé la mise en place d'une navette TER avec 15 aller/retour par jour. Ces propositions seront intégrées dans le cadre de la concertation que la Région doit mener prochainement sur l'ensemble du réseau régional. Par ailleurs, les usagers du réseau GINKO bénéficieront des dispositions tarifaires d'inter modalité déjà en place sur l'agglomération.

Le dimensionnement des haltes ferroviaires

La halte des Portes de Vesoul ne pourra pas accueillir 2 quais. La proximité du tunnel et les contraintes techniques engendreraient un coût trop important au regard de la pertinence fonctionnelle d'un tel aménagement.

L'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite

Le projet présenté en concertation publique a fait l'objet, au préalable, de la validation de la Commission Intercommunale d'Accessibilité du Grand Besançon. Néanmoins, les réserves techniques seront assurées pour l'installation future des ascenseurs.

Les abris vélos

Les abris vélos seront aisément extensibles en fonction de la fréquentation. Ils seront abrités et sécurisés.

Le phasage du projet

Le maître d'ouvrage confirme le calendrier proposé.

Ainsi, la halte d'Ecole-Valentin sera la première halte réalisée (fin 2011/début 2012) au vu de la fréquentation estimée et de sa position stratégique.

La halte de Miserey-Salines est prévue dans un deuxième temps, à l'horizon 2012/2013.

La halte des Portes de Vesoul sera réalisée dans un troisième temps, concomitamment à la ZAC du même nom (horizon 2015).

La vidéo protection

Des études seront menées pour vérifier la faisabilité technique et financière de la vidéo protection. Le maître d'ouvrage assurera les réserves techniques nécessaires sur les 3 haltes.

Vers l'enquête publique

L'enquête publique, nécessaire pour la réalisation des trois haltes se déroulera en deux temps :

- une première enquête, prévue au premier semestre 2011, portera sur la création des haltes d'Ecole-Valentin et de Miserey-Salines, puisqu'elles pourront être réalisées dans un calendrier proche de la mise en service de la ligne reliant Besançon Viotte et Besançon Franche-Comté TGV.
- Une seconde enquête publique sera réalisée sur la création de la ZAC des Portes de Vesoul : la halte et les aménagements attenants étant étroitement liés à ce projet de ZAC, ils seront intégrés à cette enquête publique spécifique, afin de garantir une cohérence globale de l'ensemble du projet.

Diffusion du bilan

Conformément à ses engagements, Réseau ferré de France va proposer au mois d'octobre 2010 une synthèse des résultats de la concertation. Une plaquette d'information sera pour cela diffusée selon les mêmes principes que la première lettre d'information :

- 9 000 exemplaires seront distribués dans toutes les boîtes à lettres d'Ecole-Valentin, de Miserey-Salines et dans les quartiers concernés de Besançon ;
- 700 exemplaires seront mis à disposition dans les mairies de communes (100 exemplaires sur les 3 communes concernées, 50 exemplaires à la City et 50 exemplaires pour chacune des 7 communes environnantes) ;
- 100 exemplaires seront directement envoyés aux partenaires, associations, services de l'Etat et presse.

Par ailleurs, le Président de Réseau ferré de France va adresser le bilan de la concertation aux partenaires du projet : Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, communes de Besançon, Ecole-Valentin et Miserey-Salines. Ce bilan sera également mis à la disposition du public dans les mairies de ces communes et sera consultable sur demande auprès de Réseau ferré de France.

7 - Les annexes

Les modalités de concertation

- Les délibérations du Grand Besançon, des villes de Besançon, Ecole-Valentin et Miserey-Salines,
- Le courrier d'information des services de l'Etat, adressé au Préfet (9 mars 2010),
- La décision d'organisation de la concertation de Réseau Ferré de France, signée le 11 juin 2010.

Les supports de communication

- Les affiches
- Le dépliant
- L'annonce presse
- Les panneaux d'exposition
- Le site internet (capture des pages)

Les comptes-rendus des réunions ciblées

- 2 réunions ciblées :
 - acteurs économiques d'Ecole-Valentin
 - associations et Conseils Consultatifs d'Habitants de Besançon.

Les comptes-rendus des réunions publiques

- 4 réunions publiques :
 - Besançon : école des 4 vents,
 - Ecole-Valentin : Centre d'Activité et de Loisirs,
 - Miserey-Salines : Salle polyvalente,
 - Grand Besançon : Micropolis.

Les contributions par courrier électronique

- 10 contributions.

Les contributions par courrier postal

- 3 contributions.

Les registres de concertation

- 5 registres :
 - Besançon : service urbanisme de la mairie,
 - Ecole-Valentin : accueil de la mairie,
 - Miserey-Salines : accueil de la mairie,
 - Grand Besançon : accueil de l'hôtel de la communauté d'agglomération,
 - itinérant : 4 réunions publiques.

La revue de presse

- communiqué de presse du 10 juin 2010.